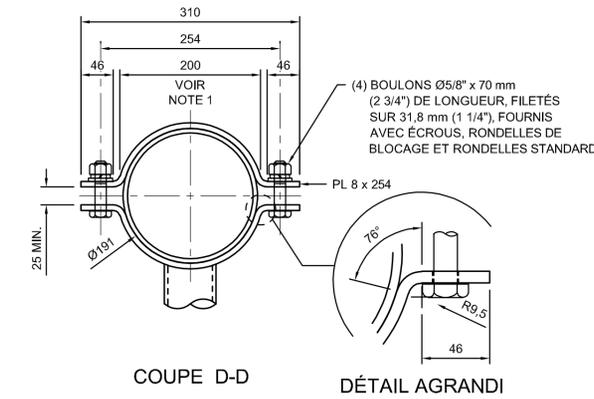
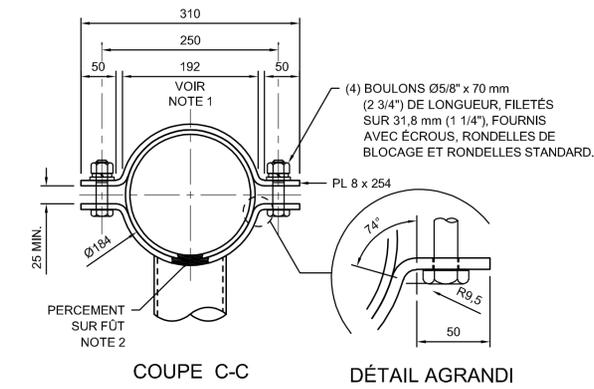
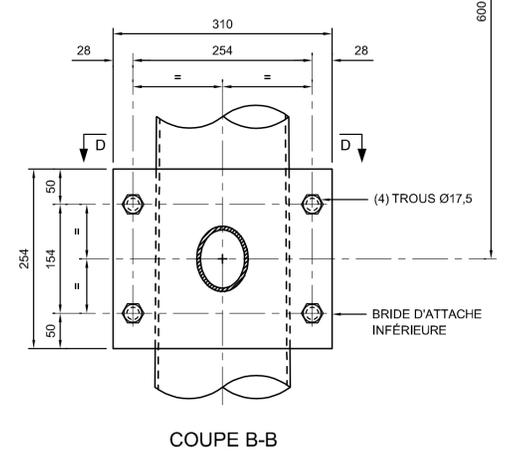
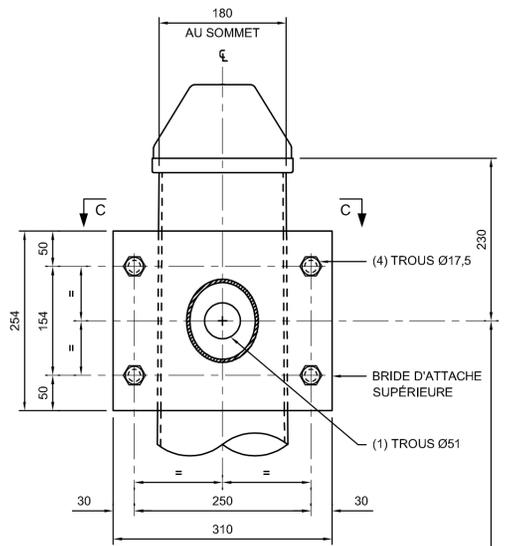


VUE EN ÉLÉVATION
POTENCE À RAYON DE TYPE PRE-2,0 À 4,0



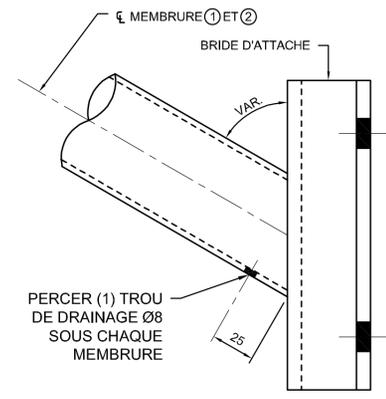
TYPE DE POTENCE	DIMENSIONS EN mm						ZONES 1 ET 2				ZONES 3A ET 3			
	L _p	R	A	B	C	D	ø ₁	e ₁	ø ₂	e ₂	ø ₁	e ₁	ø ₂	e ₂
PRC-2,0	2000	2130 À 2170	400	1000	600	1700	101,6	3,18	60,3	3,18	101,6	4,78	73,0	5,16
PRC-3,0	3000	4260 À 4575	600	1800	600	2500	101,6	3,18	73,0	5,16	101,6	4,78	88,9	4,78
PRC-4,0	4000	6550 À 7250	900	2200	900	3200	101,6	4,76	73,0	5,16	101,6	5,74	73,0	7,01

LES POTENCES TELLES QUE DÉCRITES PEUVENT ÊTRE INSTALLÉES DANS LES ZONES MENTIONNÉES SEULEMENT SI LE NIVEAU DE RÉFÉRENCE N'EST PAS PLUS BAS QUE LE NIVEAU DE LA CHAUSSEE PRINCIPALE SOUS L'ÉQUIPEMENT.

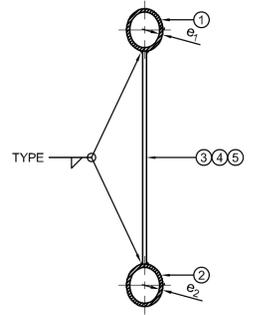
POTENCES POUR FEUX DE CIRCULATION

TYPE DE POTENCE	ÉQUIPEMENT		MASSE (kg)	* A x C _p (m ²)	** CG (m)
	TYPE	DESCRIPTION			
FEUX DE CIRCULATION	C-H5	TÊTE DE FEUX HORIZONTALE À 5 SECTIONS	40	1,37	1,186
	C-H4	TÊTE DE FEUX HORIZONTALE À 4 SECTIONS	32	1,10	1,025

* A x C_p = SURFACE EFFECTIVE EXPOSÉE AU VENT.
** CG = POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ ET DU CENTRE DE PRESSION DU VENT SUR L'ÉQUIPEMENT.



DRAINAGE



COUPE A-A

- NOTES :
- DISTANCE ENTRE LES POINTS DE CHANGEMENT DE COURBURE.
 - LE PERCEMENT SUR LE FÛT EST AU NIVEAU DE LA BRIDE SUPERIEURE SEULEMENT, VOIR FEUILLET « STRUCTURES B1 ET ET FÛT EN ACIER ».

PLAN TYPE - FÉVRIER 2025
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES PT1F-030

AAAA-MM-JJ	PRENOM NOM	JO12-XXXXXX
AAAA-MM-JJ	Statut	Par

Mandatitaire
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION

Scaleu

PRÉNOM NOM, ing.

Vérificateur
PRÉNOM NOM, ing.

Équipe technique
PRÉNOM NOM, tech.

Transports Québec

Titre
STRUCTURES F1 POTENCES PRC-2,0 À 4,0 ET PDC-0,3 ACIER

Numéro de plan
EL-AAAA-N-DDDDDD 6

Identification de regroupement

NOMENCLATURE	
PIÈCES	DESCRIPTION
①	MEMBRURE TUBULAIRE SUPÉRIEUR ø ₁ x e ₁ VOIR TABLEAU - MEMBRURES TUBULAIRES
②	MEMBRURE TUBULAIRE INFÉRIEUR ø ₂ x e ₂ VOIR TABLEAU - MEMBRURES TUBULAIRES
③ ④	ENTRETOISE - PL 6,4 x 64 LA PIÈCE 4 N'EST PAS NÉCESSAIRE POUR PRE-2,0
⑤	ENTRETOISE - PL 6,4 x 75

- NOTES :
- MEMBRURES TUBULAIRES : NORME CSA G40.21 NUANCE 350W MIN. OU ASTM A572 NUANCE 50 (345 MPa) MIN. OU ASTM A500 GRADE C (317 MPa)
 - BRIDES D'ATTACHE ET ENTRETOISES : NORME CSA G40.21 NUANCE 300W.
 - LA TENEUR DE L'ACIER EN SILICIUM NE DOIT PAS ÊTRE SUPÉRIEURE À 0,06 %.
 - TOUTES LES PIÈCES EN ACIER DOIVENT ÊTRE GALVANISÉES.
 - BOULONS : NORME ASTM F3125 GRADE A325 TYPE 1, GALVANISÉS.
 - LES TRAVAUX DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR DES ENTREPRISES APPROUVÉES PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE (CWB) EN VERTU DES EXIGENCES DE LA NORME CSA W47.1 DIVISION 1 OU 2. L'ENTREPRISE DOIT FOURNIR SES PROCÉDURES DE SOUDAGE APPROUVÉES PAR LE CWB.
 - LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE CONÇUES ET EXÉCUTÉES SELON LES EXIGENCES DES NORMES CSA W59.
 - LE CONTRÔLE DES SOUDURES DOIT ÊTRE RÉALISÉ SELON LES SPÉCIFICATIONS DU CCQG.
 - LES NUMÉROS DES PROCÉDURES DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE INDIQUÉS SUR LES PLANS D'ATELIER.